

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 6 mars 2026

Blandine Neumann élue présidente du Conseil d'administration de la Caf de la Moselle

Le nouveau Conseil d'administration de la Caf de la Moselle, installé le 5 mars 2026, a élu sa présidente. Il s'agit de Blandine Neumann, administratrice CFDT, qui succède à Pascal Dahlem.

Le premier conseil d'administration renouvelé de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Moselle s'est tenu le jeudi 5 mars 2026. Il a été installé par Benoit Rollinger, chef d'antenne de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale, en présence des administrateurs nouvellement désignés.

Une présidente et trois vice-présidents

Installé pour 4 ans, le nouveau Conseil d'administration a élu sa nouvelle présidente : **Blandine Neumann**. Âgée de 59 ans, retraitée de la fonction publique hospitalière, administratrice CFDT à la Caf depuis plus de vingt ans, Blandine Neumann succède à Pascal Dahlem, qui présidait cette instance depuis 2018. À l'issue de son élection, la nouvelle présidente s'est déclarée touchée par le soutien et la confiance qui lui sont accordés et s'est engagée à mobiliser toute son énergie pour servir au mieux la Caf, ses administrateurs, ses salariés, ses allocataires et ses partenaires.

Le conseil d'administration a également procédé à l'élection de trois vice-présidents : **Pierre Kuhn** (CFE-CGC), **Cyril Soto** (CGT) et **Claude Baumann** (CPME) respectivement premier, deuxième et troisième vice-présidents. Il comprend 23 membres titulaires et 13 suppléants représentant les usagers, les employeurs, les travailleurs indépendants, les associations familiales, ainsi que des personnes qualifiées nommées par le préfet de région. Des représentants du personnel de la Caf y siègent également avec voix consultatives.

Quelles sont les missions du conseil d'administration ?

Le conseil d'administration est chargé de définir la politique de la Caf, en cohérence avec les orientations nationales de la branche Famille de la Sécurité sociale. Il a notamment pour mission de mettre en œuvre l'action sociale familiale départementale, dans les domaines de la famille, la parentalité, l'enfance et la jeunesse, le logement, la précarité et l'animation de la vie sociale.

En savoir + : caf.fr > [Professionnels](#) > [Nous connaître](#)

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32 millions de personnes dont 13,4 millions d'enfants.

En Moselle, la Caf compte 175 368 allocataires, couvre 412 635 personnes dont 168 783 enfants (données du 30.06.2025).

CONTACT PRESSE

Marie-Claude Margraitte Responsable de la communication

Tél : 03 87 34 81 13 - 06 85 23 58 67 - Email : marie-claude.margraitte@caf57.caf.fr